

Nullité du mariage a but migratoire

Par **Fatou1964**, le **24/04/2019** à **20:53**

veuillez accepter toutes mes excuses je suis absolument désespérée car je ne comprend pas pourquoi le procureur de la république rejette ma demande sachant que j'ai fourni des attestations des plaintes ou il est marqué que le jour où il a reçu son titre de séjour il m'a quitter j'ai fait des courriers au ministre de l'immigration la préfecture et bien avant le titre que ses nombreuses absences du domicile aucune facture n'est au deux nom sauf le mien n'a jamais contribuer au foyer j'étais la seule je vous demande humblement de me dire quoi faire

Cordialement Mme el bberry

Par **youris**, le **24/04/2019** à **21:01**

bonjour,

je vous conseille de consulter un avocat.

une annulation de mariage est difficile mais si la communauté de vie a cessé, vous devez en informer votre préfecture pour lui interdire le renouvellement de son titre de séjour.

et puis envisager le divorce.

salutations